

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Vendredi 2018 (12) 3 août Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 3 août 2018 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivant et formant quorum :

Chantale Perreault Lucie Vignola
André Lafrenière

Étaient absents, la mairesse Isabelle Parent et le conseiller Patrick Gautschi.

Sous la présidence de Son Honneur le maire suppléant, Monsieur Bertrand Taillefer.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Monsieur le maire suppléant constate le quorum et procède à l'ouverture de la présente séance.

18-190 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté avec l'ajout du point :

5.1 Rapport du vérificateur.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-191 3- Adoption des procès-verbaux des 6 et 20 juillet 2018

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juillet et de la séance extraordinaire du 20 juillet 2018 soient et sont adoptés dans leurs formes et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4- Rapport de correspondance

5- Dépôt de l'état de la situation financière en date du 31 juillet 2018.

5.1 Rapport du vérificateur

18-192 6. Adoption des comptes à payer au montant de 27 997.39 \$

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 27 997.39 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

11591	ADT Canada Inc.	287.13 \$
11592	Bell Canada	678.69 \$
11593	Compo Recycle	34 245.64 \$
11594-5	Conteneur Recycle Inc.	6 087.49 \$
11596	GDG Environnement	68 812.11 \$
11597	Juteau Ruel Inc.	897.31 \$
11598	Location Battlefield	5 605.03 \$
11599	Ministre des finances	459.90 \$
11600	Purolator Inc.	36.77 \$
11601	Rogers	88.50 \$
11602	Société canadienne des postes	104.51 \$
11603	Bell Canada	141.89 \$
11604	Manoir de la rivière Dufresne	3 053.75 \$
11605	Areo-Feu	99.39 \$
11606	Benson pièces d'auto	237.83 \$
11607	Centre liquidation Raynat Inc.	47.88 \$
11608	Home Hardware	434.28 \$
11609	Corporate Express Canada Inc.	635.19 \$
11610	Dominic Roy, Ingénieur forestier	804.83 \$
11611	Les éditions juridiques FD Inc.	102.90 \$
11612	Ent. A. Laporte et Fils	353.84 \$
11613	Environex	58.07 \$
11614	G2 Arpenteurs-géomètres	2 242.01 \$
11615	Marcel Gaudreau	9.40 \$
11616	Sobeys Québec St-Donat	51.49 \$
11617	Construction JM Poirier & Fils	2 681.61 \$
11618	Journal Altitude 1350	373.69 \$
11619	L'atelier urbain	4510.43\$
11620	Linde Canada Ltee	16.56\$
11621	Location Battlefield	5605.03\$
11622	Mom's Design Canada Inc.	140.79\$
11623	Isabelle Parent	82.31\$
11624	Patrick Morin	442.23\$
11625	Chantale Perreault	258.00\$
11626	Pétrole Pagé Inc.,	2284.87\$
11627	Produits San. Des Plaines Inc.	527.58\$
11628	Info Page	79.08\$
11629	Centre Rénovation Réal Riopel	2043.60\$
11630	Serrurier Michel Enr	171.31\$
11631	ServiArbre	1724.63\$
11632	Sintra Inc.	1890.08\$
11633	Chantal Soucy	54.95\$
11634	9172-6976 Québec Inc	33.53\$
11635	ADMQ Zone 4	300.00\$
11636	Compo Recycle	33025.68\$
11637	Conteneur Recycle Inc.	886.40\$
11638	Défilons Ensemble	600.00\$
11639	Dicom Express	9.88\$
11640	Excavation Pigeon	7562.52\$
11641	Féd. québécoise Municipalités	2792.74\$
11642	Fonds d'information sur le terr.	28.00\$
11643	Christine Léveillé	140.00\$

11644	Ministre des finances	700.00\$
11645	MRC de la Matawinie	15603.76\$
11646	Municipalité de Saint-Donat	200.00\$
11647	SPCA Lanaudière Basses-Laur.	2280.00\$
11648	Société de l'assurance (SAAQ)	12.25\$
11649	Société canadienne des Postes	388.52\$
11650	Syndicat canadien de la	559.50\$
11651	Yvon Boivin	455.11\$
11652	Denise Charpentier Fortin	170.51\$
11653	Patrick Charbonneau	180.61\$
11654	Fiducie Dusablon	81.70\$
11655	Gaétan Lavoie	188.25\$
11656	Ass. du lac Blanc	260.00\$
11657	Bell Canada	23.90\$
11658	Compo Recycle	1243.52\$
11659	Conteneur Recycle Inc.	5027.70\$
11660	Féd. québécoise Municipalités	1609.65\$
11661	L'union-Vie	4442.39\$
11662	Ministre des finances	40.00\$
11663	PITNEYWORKS	42.32\$
11664	Rogers	89.49\$
11665	Syndicat canadien de la	518.23\$
11666	Bell Canada	146.28\$
11667	Compo Recycle	33025.68\$
11668	Manoir de la rivière Dufresne	3053.75\$
11669	Financières Banque nationale	4372.50\$

Total des incompressibles : 233 754.53 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

A-2018-07 La conseillère, Chantale Perreault, dépose un avis de motion voulant qu'il y ait présentation d'un règlement afin d'autoriser les logements accessoires sur le territoire.

Une demande de dispense de lecture est demandée. Une copie du projet de règlement est déposée.

18-193 **7.1** **Projet de règlement 139-61 [n/d R-139-61]**

Attendu que le conseil municipal désire modifier le Règlement de zonage numéro 139 afin d'autoriser les logements accessoires sur le territoire;

Attendu qu' un avis de motion a dûment été donné à la session régulière du conseil tenue le 3 août 2018 avec demande de dispense de lecture du présent règlement;

Attendu que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la loi et l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

Attendu que la directrice générale mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le premier projet du règlement de zonage 139-61, tel que déposé, et fixe l'assemblée de consultation le lundi 20 août 2018 qui sera présidée par le conseiller Bertrand Taillefer, président du comité consultatif d'urbanisme.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-194 7.2 Règlement 204 – Règlement établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale [n/d R-204]

Proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement R-204 avec la modification apportée à l'article 2 du projet.

Le règlement s'appliquera aux fosses de rétention à vidange totale existante et celles mises en place suite à l'obtention du permis requis en vertu du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Adopté unanimement par les conseillers.

A-2018-08 Règlement relatif à la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux

Le conseiller, André Lafrenière, dépose un avis de motion voulant qu'il y ait présentation d'un règlement afin d'autoriser la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

Une demande de dispense de lecture est demandée. Une copie du projet de règlement est déposée.

Le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci fixe l'assemblée de consultation, le lundi 20 août 2018, qui sera présidée par la mairesse, Madame Isabelle Parent, ainsi que deux membres du conseil désignés par celle-ci.

18-195 7.3 Poste de lavage- accréditation [n/d R-203]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'accréditation du poste de lavage de Mécanique LPG inc., situé au 1004 rue Principale à Saint-Donat.

Le mandataire devra se conformer aux critères et obligations mentionnés au règlement R-203.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

18-196 8.1 Lupien Michel – offre de vente [n/d 6322 36 5890]

Attendu que M. Lupien désire obtenir une offre de prix sur le terrain pour lequel il avait fait une offre d'achat de 2 000\$ qui a été refusée;

Attendu que ce terrain fait partie des possibilités de développements futurs de la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

Que le conseil municipal conserve le terrain.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-197 8.2 Société de développement Notre-Dame-de-la-Merci [n/d 114-400]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que suite au retrait de la société de développement Notre-Dame-de-la-Merci comme organisme contrôlé par la Municipalité, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le retrait de l'assurance responsabilité auprès de ladite société.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-198 8.3 Accommodements pour un motif religieux - nomination [n/d 105-130]

Attendu que l'adoption de la loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes;

Attendu qu'il appartient au conseil de prendre les moyens nécessaires pour assurer le respect des mesures qui y sont prévues;

Attendu qu'il doit désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement et de formulation des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues;

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate la directrice générale afin de répondre aux demandes d'accommodement religieux, s'il y a lieu.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

10.1 Rapport du conseiller responsable

Période de questions sur les travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

**Période de questions sur l'environnement
et l'hygiène du milieu**

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

12.1 Rapport de la conseillère adjointe responsable

18-199 12.2 Camp de jour - Remboursement [n/d 802-102]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le
remboursement, à Madame Christine Léveillé, des frais de non –
résidence de 140 \$ pour l'inscription au camp de jour de Saint-Donat,
pour son enfant

Adopté unanimement par les conseillers.

18-200 12.3 École Notre-Dame-de-la-Merci [n/d 114-230]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'acquisition
d'un vélo pupitre pour l'école de Notre-Dame-de-la-Merci estimé à
2 000\$ en partenariat avec l'organisme Défilons ensemble et
l'association des pompiers volontaires de Notre-Dame-de-la-Merci.

L'organisme Défilons ensemble procédera à l'acquisition du vélo pupitre
et assumera la moitié du coût. Le conseil municipal octroi son appui
financier pour une somme de 600 \$ prévue au budget et l'association
des pompiers volontaires de Notre-Dame-de-la-Merci contribuera le
montant de 400\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-201 12.4 Rendez-vous d'automne [n/d 802-100]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'autoriser la tenue du Rendez-vous d'automne, samedi le 15 septembre 2018, tel que présenté dans les propositions.

Pour la réalisation de cette activité, un montant de 200 \$ prévu au budget est approuvé.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-202 12.5 Journée de la Culture [n/d 802-100]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'autoriser la tenue de la Journée de la culture, samedi le 29 septembre 2018, telle que présentée dans les propositions.

Pour la réalisation de cette activité, un budget de 2 500 \$ prévu au budget est approuvé.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-203 12.6 Fête d'Halloween [n/d 802-100]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'autoriser la tenue de la Fête d'Halloween, mercredi le 31 octobre 2018, telle que présentée dans les propositions.

Pour la réalisation de cette activité, un budget de 850 \$ prévu au budget est approuvé.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-204 12.7 Dépouillement de Noël [n/d 802-100]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'autoriser la tenue du Dépouillement de Noël, samedi le 15 décembre 2018, tel que présenté dans les propositions.

Pour la réalisation de cette activité, un budget de 3000 \$ prévu au budget est approuvé.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-205 12.8 Salon des aînés- subvention [n/d 114-230]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de verser une somme de 200 \$ prévue au budget pour la tenue de l'évènement et mandate Madame Stéphanie Valiquette, coordonatrice en loisirs et à la vie communautaire, à promouvoir les activités de Bonne Boîte Bonne Bouffe ainsi que les ateliers de français, lors de ce salon.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

18-206 13.2 Demande de permis d'usage conditionnel UC-2018-03 – 2005, chemin des Roselins

Attendu que madame Priscilla Lesage a déposé une demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone 155;

Attendu que la demande vise l'immeuble situé au 2005, chemin des Roselins;

Le maire suppléant demande s'il y a des commentaires à cette demande.

Aucun commentaire reçu.

Attendu que le comité recommande l'utilisation d'équipements d'éclairage extérieur au DEL et conçus de manière à orienter le flux de lumière vers le sol;

Attendu qu'après discussions, les membres du comité estiment que la demande remplit les conditions énoncées au règlement relatif aux usages conditionnels numéro 200;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accorder la demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone 80, conditionnellement à ce que la résidence de tourisme dépose l'attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) à la municipalité.

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de permis d'usage conditionnel pour le 2005 chemin des Roselins, suite aux commentaires reçus.

Adopté unanimement par les conseillers.

18-207 13.3 Demande de permis d'usage conditionnel UC-2018-04 – 2007, chemin des Roselins

Attendu que madame Priscilla Lesage a déposé une demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone 155;

Attendu que la demande vise l'immeuble situé au 2007, chemin des Roselins;

Le maire suppléant demande s'il y a des commentaires à cette demande.

Aucun commentaire reçu.

Attendu que le comité recommande l'utilisation d'équipements d'éclairage extérieur au DEL et conçus de manière à orienter le flux de lumière vers le sol;

Attendu qu'après discussions, les membres du comité estiment que la demande remplit les conditions énoncées au règlement relatif aux usages conditionnels numéro 200;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal d'accorder la demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone 80, conditionnellement à ce que la résidence de tourisme dépose l'attestation de classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) à la municipalité.

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de permis d'usage conditionnel pour le 2007 chemin des Roselins, suite aux commentaires reçus.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Développement, qualité

14.1 Rapport du conseiller responsable (absent)

Période de questions sur le développement, communication et qualité

15. Bibliothèque, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la bibliothèque, les arts et la culture

Varia

Période de questions générale

18-208 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants
pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #18-192, 18-
199, 18-200, 18-201, 18-202, 18-203, 18-204, 18-205.**

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

**16 personnes
Fin de la session 20h45**

Bertrand Taillefer, Maire suppléant

Chantal Soucy, Directrice générale
